

Actualités OFS BFS aktuell Attualità UST

15

Education et science
Bildung und Wissenschaft
Formazione e scienza

Avril 2004

Histoire chiffrée d'une réussite

Les 10 ans de la maturité professionnelle 1994 – 2004

Complément d'information:

Anton Rudin, Section Formation scolaire et professionnelle, tél. 032 713 66 93
E-Mail: Anton.Rudin@bfs.admin.ch

Stéphane Cappelli, Section Hautes écoles, tél. 032 713 65 99
E-Mail: Stephane.Cappelli@bfs.admin.ch

N° de commande: 629-0400

© OFS / BFS

La maturité professionnelle a dix ans

Mission accomplie

Il y a dix ans, le système éducatif suisse connaissait une petite révolution, avec l'introduction des premières classes de formation à la maturité professionnelle. La création de cette nouvelle formation devait revaloriser la formation professionnelle et améliorer, tout en les uniformisant, les conditions permettant d'accéder à la formation professionnelle supérieure ou au reste du degré tertiaire. Les hautes écoles spécialisées ont été créées en parallèle à partir de 1997. C'est vers elles que se tournent «naturellement» les titulaires d'une maturité professionnelle.

Dix ans plus tard, les chiffres permettent de dresser un premier bilan positif. Depuis 1995, près de 50'000 jeunes ont obtenu un certificat de maturité professionnelle. En 2003, avec plus de 9000 certificats décernés, la part représentée par les maturités professionnelles par rapport à l'ensemble des formations achevées du secondaire II a, comme en 2002, dépassé les 15%. La maturité professionnelle a donc rempli l'une des missions définies par la politique éducative à l'époque de son introduction.

L'aperçu ci-dessous présente l'évolution de l'offre de cette nouvelle formation et la place qu'elle occupe aujourd'hui dans le paysage éducatif suisse.

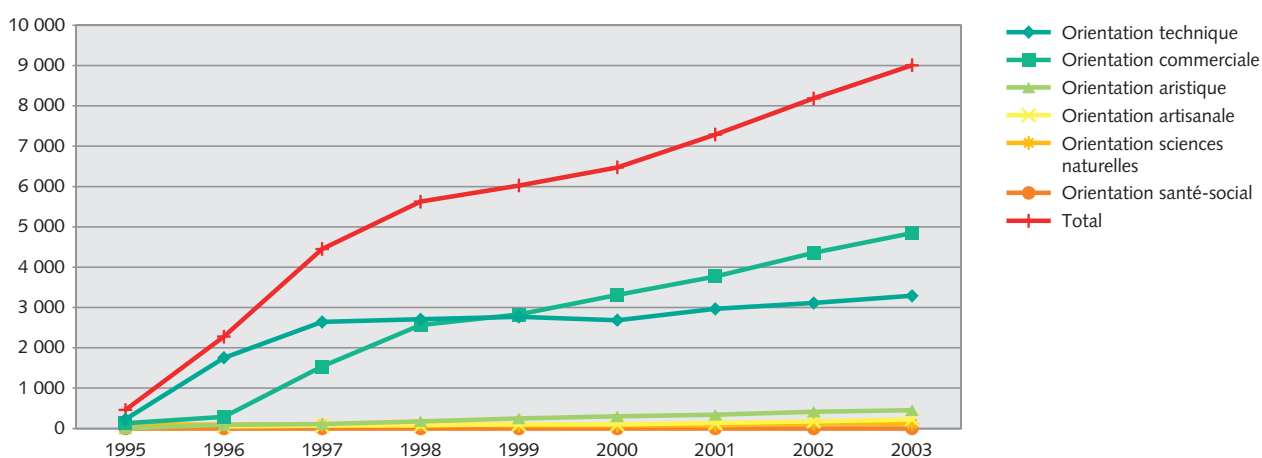
Les filières techniques et commerciales prédominent

Sur l'ensemble de la période, soit aussi bien pendant la phase d'introduction que pendant la phase de consolidation, la maturité professionnelle progresse de manière régulière. Si l'on considère les cinq types de maturité professionnelle (technique, commercial, artisanal, sciences naturelles, artistique¹), on constate d'importantes disparités entre les orientations techniques et commerciales, qui viennent largement en tête, et les autres orientations, situation que l'on retrouve dans la formation professionnelle de base.

Depuis 1996, plus de 90% des certificats de maturité professionnelle sont délivrés dans les types technique et commercial. La part représentée par l'orientation commerciale n'a cessé de s'accroître. La popularité de la maturité professionnelle commerciale apparaît au travers du taux de croissance de 90% enregistré depuis 1998. Cette progression spectaculaire s'explique entre autre par le grand intérêt affiché par les écoles secondaires de commerce pour l'accès aux hautes écoles spécialisées. Le nombre de maturités de type technique n'a, lui, progressé que de 21% (graphique 1).

Maturités professionnelles selon l'orientation 1995–2003*

G 1



* 2003: Chiffres provisoires

© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹ Les formations de l'orientation santé-social ont débuté plus tard. Les premiers diplômes ont été distribués en 2003.

Les autres orientations occupent une place marginale. Depuis des années, les parts représentées par les maturités de type artisanal et par les maturités en sciences naturelles se maintiennent à un niveau modeste, proche des 2%. Le nombre de maturités de type artistique, une filière qui n'accueille qu'un nombre réduit d'étudiants au niveau de la formation de base, progresse nettement, mais ne dépasse pas la barre des 5%.

Les femmes minoritaires

Les femmes présentent un retard sur les hommes quant au nombre de certificats de maturité professionnelle obtenus. Si la différence se comble peu à peu, tout juste 60% des certificats (sur un peu plus de 9000) vont toujours à des hommes. Ces derniers prédominent nettement dans les filières techniques, où les femmes ne représentent que 11% des titulaires d'une maturité. Les maturités commerciales se répartissent en parts à peu près égales entre les sexes; les femmes sont même un peu plus représentées dans ces filières (57%).

Préparation à la maturité professionnelle pendant ou après l'apprentissage

La formation préparant à la maturité professionnelle est dispensée en complément de la formation en entreprise et à l'école professionnelle. Elle peut s'effectuer parallèlement à l'apprentissage ou au terme de ce dernier (formation à plein temps ou à temps partiel, d'une durée de 2 à 3 semestres). Environ deux tiers des élèves préparent leur maturité pendant la formation professionnelle, un tiers au terme de l'apprentissage. Depuis 1997, ces deux groupes sont restés relativement stables. Tandis que deux hommes sur trois préparent leur maturité pendant l'apprentissage, c'est le cas de trois femmes sur quatre (tableau 1).

T 1 Préparation à la maturité professionnelle 1994 – 2003 (Examens finaux)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003*
En cours d'apprentissage	164	199	1414	3048	3971	4244	4618	5076	5571	5940
Après l'apprentissage	78	261	864	1404	1656	1783	1859	2213	2614	3071
Total	242	460	2278	4452	5627	6027	6477	7289	8185	9011
– dont hommes	226	379	1904	3388	3882	4009	4152	4654	5116	5373
– dont femmes	16	81	374	1064	1745	2018	2325	2635	3069	3638
Part des femmes	6,6%	17,6%	16,4%	23,9%	31,0%	33,5%	35,9%	36,2%	37,5%	40,4%

Part en cours d'apprentissage

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003*
Total	67,8%	43,3%	62,1%	68,5%	70,6%	70,4%	71,3%	69,6%	68,1%	65,9%
Hommes	69,0%	43,0%	63,9%	66,9%	66,0%	66,1%	66,7%	66,4%	65,6%	63,8%
Femmes	4,9%	44,4%	52,7%	73,4%	80,8%	79,0%	79,5%	75,3%	72,2%	69,0%

* 2003: Chiffres provisoires

La maturité professionnelle devient la règle dans certaines professions

Quelque 220 formations professionnelles offrent les conditions nécessaires à l'obtention d'une maturité professionnelle (au moins trois ans d'apprentissage). Mais environ 20 de ces formations concentrent à elles seules presque 90% des maturités professionnelles. Le désir d'obtenir une maturité professionnelle dépend donc des perspectives que celle-ci ouvrira (haute école spécialisée, acquisition de qualifications supplémentaires, occupation d'un poste à responsabilités, carrière).

Les *employés de commerce* et les *diplômés d'une école de commerce* représentent en 2002 presque 100% des titulaires d'une maturité professionnelle de type commercial. Il est intéressant de constater que les *diplômés d'une école de commerce* qui ne suivent pas une formation duale présentent un des taux les plus élevés

de maturités professionnelles. La situation est plus hétérogène dans les filières techniques. Là aussi, les titulaires d'une maturité se concentrent dans un nombre relativement restreint de professions, dont la durée d'apprentissage dépasse les quatre ans pour la plupart (*électronicien, polymécanicien, informaticien, dessinateur en bâtiment, etc.*).

Dans les filières artistiques, les maturités les plus recherchées concernent les professions de *couturière, graphiste, polygraphe*; dans les filières artisanales viennent en tête celles de *droguiste* et de *cuisinier*. Les professions qui concentrent le plus grand nombre de maturités en sciences naturelles sont, comme l'on pouvait s'y attendre, celles d'*agriculteur* et d'*horticulteur* (tableau 2).

T2 Proportion des maturités professionnelles par rapport au certificat de capacité selon la profession 2002

Rang	Profession	Certificats de capacité**	Certificats maturité prof.	Proportion MP – par rapport au CFC
1	Employé de commerce	10 950	3 270	29,9
2	Diplômé d'une école supérieure de commerce	2 439	1 075	44,1
3	Electronicien	664	393	59,2
4	Polymécanicien*	1 913	356	18,6
5	Informaticien	783	321	41,0
6	Dessinateur en bâtiment	651	273	41,9
7	Automaticien	628	211	33,6
8	Constructeur*	525	205	39,0
9	Monteur-électricien	1 757	160	9,1
10	Laborantin en chimie	291	135	46,4
11	Dessinateur en génie civil	355	116	32,7
12	Mécanicien d'automobiles	1 200	98	8,2
13	Menuisier/Ebéniste	1 192	94	7,9
14	Médiamaticien	221	72	32,6
15	Couturière	284	67	23,6
16	Géomaticien*	129	63	48,8
17	Polygraphe*	267	54	20,2
18	Droguiste	346	54	15,6
19	Laborantin en biologie	144	47	32,6
20	Charpentier	772	47	6,1
	Total (professions 1 à 20)	25 511	7 111	27,9
	Total	52 845	8 185	15,5

* Professions antérieures incluses

** Professions LFPPr (diplômes des écoles supérieures de commerce inclus)

Une bonne place dans le système éducatif suisse

Un taux de maturités professionnelles de 10% dans la classe d'âges concernée

Les jeunes qui obtiennent un tel certificat représentent 10% de la classe d'âges correspondants (taux de maturités professionnelles²). De 1994 à 1998, le taux de maturités professionnelles a connu une très rapide augmentation, conséquence de l'évolution du nombre de certificats délivrés, la population restant égale (graphique 2). Depuis, la progression s'est ralentie et en 2002 le taux avoisinait les 10%. Les femmes sont bien moins nombreuses à obtenir une maturité professionnelle. Elles ne sont qu'un peu plus de 7% à le faire alors que le taux des hommes s'élève à près de 12%. Généralement, la maturité professionnelle rencontre bien plus de succès en Suisse alémanique, où l'accent est davantage mis sur la formation professionnelle.

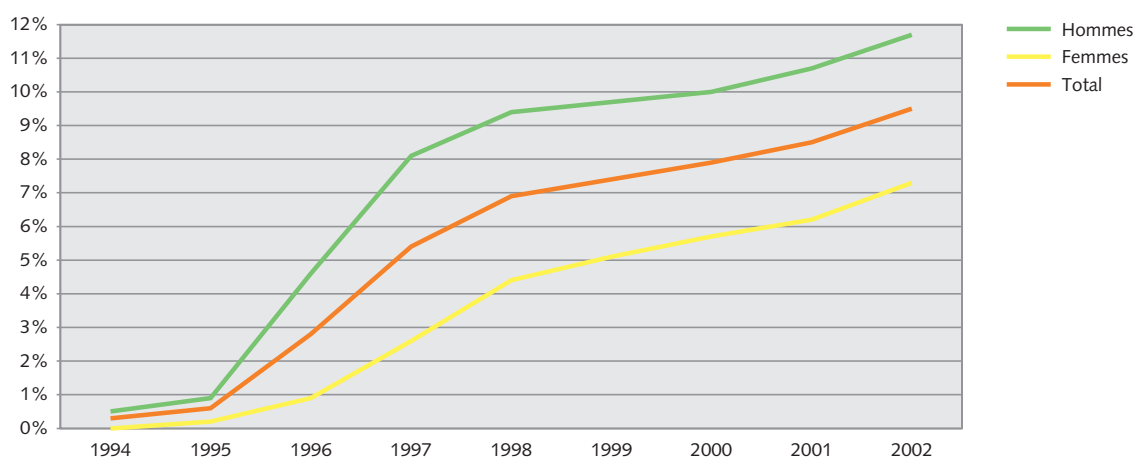
En comparaison, le taux des maturités gymnasiales s'élevait, en 2002, à 18%. Avec un taux de 20%, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes (17%) à acquérir ce certificat. C'est surtout dans les cantons romands que l'on observe des taux d'obtention élevés de la maturité gymnasiale.

Le Tessin affiche le plus fort taux de maturités professionnelles

Avec 40%, le canton du Tessin affiche le plus fort taux de maturités de Suisse (11,5% de maturités professionnelles, 28,5% de maturités gymnasiales). Le taux correspondant est de 28% pour toute la Suisse (maturité professionnelle: 10%; maturité gymnasiale: 18%). Et de toutes les Suissesses, c'est parmi les Tessinoises que l'on compte le plus grand nombre de bachelières, avec 10% de détentrices de maturités professionnelles et 33% de bachelières gymnasiales (graphique 3).

Taux de maturités professionnelles selon le sexe, de 1994 à 2002

G 2

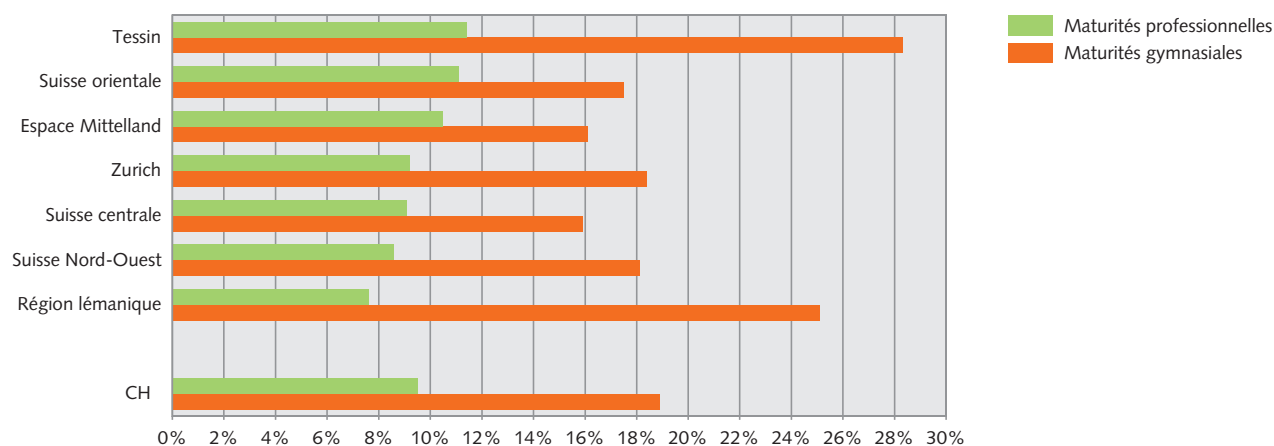


© Office fédéral de la statistique (OFS)

² Chiffres 2002; nous ne connaissons qu'en été 2004 les taux de maturités pour 2003.

Taux de maturités professionnelles et gymnasiales selon la région, en 2002

G 3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Qui sont les jeunes qui fréquentent les hautes écoles spécialisées?

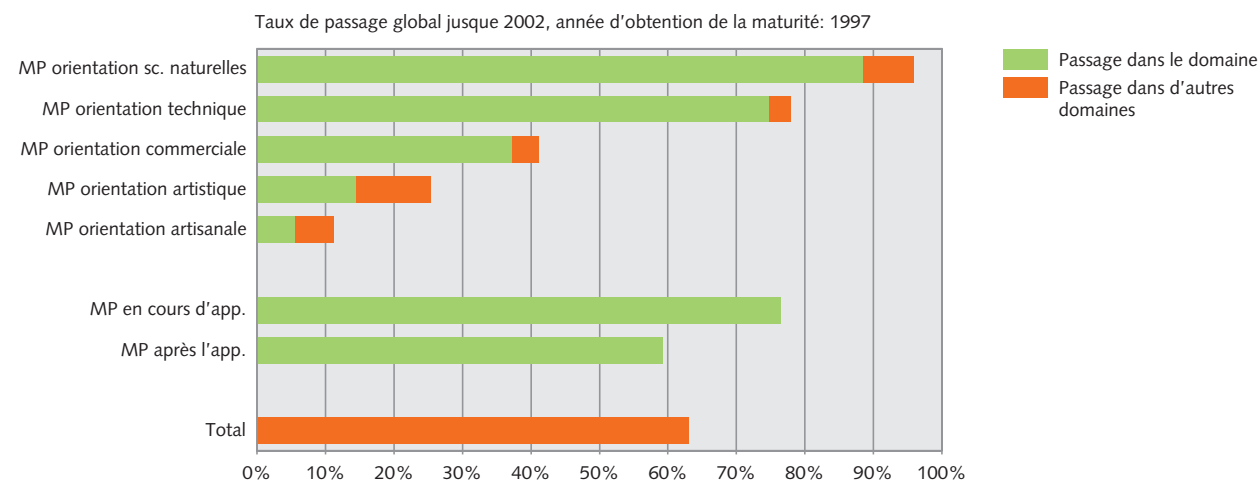
63% des jeunes qui ont obtenu une maturité professionnelle en 1997 avaient entamé, entre 1997 et 2002, une formation dans une haute école spécialisée (graphique 4). Un tiers de ce groupe a commencé cette formation immédiatement. Ce sont surtout les porteurs d'une maturité à orientation en sciences naturelles (plus de 95%) et orientation technique (près de 80%) qui poursuivent leurs études. Ils le font en grande majorité dans les filières correspondant à l'orientation de leur maturité. En revanche, les porteurs d'une maturité commerciale ne sont

que 40% à poursuivre leurs études au niveau supérieur. En outre, les personnes ayant obtenu leur maturité après avoir accompli leur apprentissage sont davantage à poursuivre leur effort au niveau supérieur. Au niveau régional, la part des bacheliers la plus élevée à entreprendre des études se trouve parmi les Tessinois et les Romands, bien que ces derniers soient les moins nombreux à obtenir une maturité professionnelle.

Une part importante des nouveaux titulaires d'une maturité professionnelle n'entrent pas immédiatement dans une haute école spécialisée. Seul un tiers des jeunes ayant obtenu leur maturité en 1997 ont commencé la même année leurs études. Entre-temps, la part des nou-

Taux de passage maturité professionnelle – HES selon l'orientation et le domaine d'études correspondant

G 4

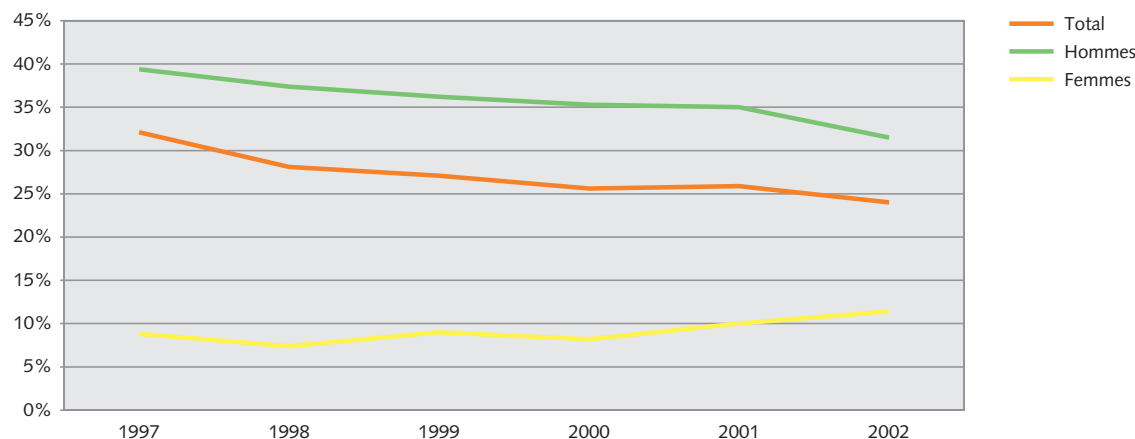


© Office fédéral de la statistique (OFS)

veaux titulaires qui entament directement une formation dans une HES est tombée à un quart (graphique 5). Les porteurs de maturité professionnelle ont tendance à retarder de plus en plus leur entrée dans les HES depuis 1997. Reste à savoir si ce décalage aura des effets sur le taux global d'entrées dans les HES. Après l'obtention de

leur maturité professionnelle, les femmes sont nettement moins enclines que les hommes à débiter des études au niveau supérieur. Le taux de passage immédiat des femmes passe de 9% à 11% de 1997 à 2002. En comparaison, celui des hommes se réduit de 39% à 31% pour la même période.

Taux de passage maturité professionnelle – HES selon le sexe, de 1997 à 2002 G 5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Comment va encore évoluer la maturité professionnelle?

D'après les tendances actuelles, il faut s'attendre à ce que le nombre de maturités professionnelles augmente encore fortement. Celui-ci devrait ainsi passer selon les prévisions de l'OFS d'environ 9000 en 2003 à 10'500 en 2005 (environ +16%). Les prévisions se basent sur la statistique des apprentis. L'orientation technique enregistrera la plus forte progression, suivie de l'orientation commerciale et des autres orientations. A partir de 2005, la hausse ne devrait plus être que modérée et suivre plus ou moins l'évolution démographique des jeunes. Il ne fait pas de doute que l'orientation santé-social introduite en 2003 connaîtra elle aussi une progression. Pour l'heure, il n'est cependant pas possible d'effectuer des projections précises³.

³ Les estimations réalisées pour 2005 n'englobent pas l'orientation santé-social.

Définitions

La **maturité professionnelle** représente un prolongement et un approfondissement de la formation générale du degré secondaire II. Elle atteste l'aptitude du titulaire à poursuivre sa formation dans une haute école spécialisée, l'autorisant donc à entrer directement dans une telle école sans examen d'admission préalable pour y suivre une formation professionnelle de base. Les cours préparant à la maturité professionnelle sont suivis dans le cadre de l'apprentissage (complété d'un enseignement dans une école professionnelle) ou au terme de cet apprentissage, sous la forme d'une formation à plein temps ou à temps partiel (durée: 2 à 3 semestres).

Taux de maturités professionnelles: Nombre de certificats de maturité professionnelle décernés une année donnée en pour cent de la population résidante permanente ayant théoriquement le même âge (21 ans).

Taux de maturités gymnasiales: Nombre de certificats de maturité gymnasiale décernés une année donnée en pour cent de la population résidante permanente ayant théoriquement le même âge (19 ans).

Taux de passage global: Pourcentage de personnes ayant obtenu une maturité professionnelle une année donnée et entamé des études HES quelle que soit l'année d'entrée dans la HES.

Taux de passage immédiat: Pourcentage de personnes ayant obtenu une maturité professionnelle et entamé des études HES l'année même de l'obtention de la maturité.